



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU C.C.A.S. DE LINSELLES**

Jeudi 30 octobre 2025

L'an deux mille vingt-quatre, le trente octobre à 18h30, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de Linselles s'est réuni, sur la convocation et sous la présidence de Madame Isabelle POLLET, Maire, Présidente du CCAS, au lieu habituel de ses séances.

Séance du Jeudi 30 octobre 2025

1. Membres du Conseil d'Administration en exercice : **17**
2. Le Conseil d'Administration a été convoqué le **mercredi 22 octobre 2025**

Présents :

Mme Isabelle POLLET, Maire, Présidente du CCAS

Mr Damien BEHIN-CAU, Vice-Président

Mme Pascale DHALLUIN, Adjointe

Mme Catherine CAPOEN, Mme Fabienne LORENT, Mme Véronique DERYCKE-WAGNON Conseillers Municipaux

Mr Antony PIRES, conseiller délégué

Mme Muriel THUILLIEZ, Mme Ghislaine LAMBLIN, Mme Francine DEFEVER, Mme Colette CATTEAU, Mme Marie-Claire DHALLUIN, Mr Lucien COCHETEUX, Mr Christian DORMIEU, Membres du Conseil d'Administration

Pouvoirs :

Mme Annie DUPONCHELLE, Première Adjointe, donne pouvoir à Mr Antony PIRES, conseiller délégué

Mr Michel SPANNEUT Conseiller municipal, donne pouvoir à Mr Damien BEHIN-CAU, Vice-Président

Mr Christophe TEMBREMANDE Membres du Conseil d'Administration, donne pouvoir Mme Ghislaine LAMBLIN, Membre du conseil d'administration

Absents excusés :

Aucun

Délibération N°2025-10-01

DELIBERATION 1 : RENOUVELLEMENT DE CONVENTION D'ENGAGEMENT DANS LE DISPOSITIF « SERVICE CIVIQUE SOLIDARITE SENIORS » ENTRE LE CCAS DE LINSELLES ET L'ASSOCIATION NATIONALE POUR LE DEPLOIEMENT DU SERVICE CIVIQUE SOLIDARITE SENIORS

Rapport de Mme Isabelle POLLET, Maire, Présidente du CCAS

Dans le cadre du projet « bien vieillir à Linselles », le CCAS souhaite renforcer ses missions d'accompagnement des personnes âgées isolées. L'isolement social est en effet une réalité qui s'intensifie d'année en année et qui s'est aggravé avec la crise sanitaire.

Dans ce contexte, le service civique solidarité seniors peut apporter une contribution majeure en développant des liens collectifs et individuels tout en créant des relations intergénérationnelles.

Afin de mettre en œuvre ce projet, le Centre Communal d'Action Sociale et l'Association Nationale pour le Déploiement du Service Civique Solidarité Séniors (AND-SC2S) ont signé une convention d'engagements réciproques en novembre 2024.

Ayant pris fin le 31 juillet 2025, une nouvelle convention est à signer, dont le projet est joint en annexe, elle définit les modalités dans la valorisation et l'accompagnement des jeunes services civiques engagés dans la lutte contre l'isolement et la perte d'autonomie des personnes âgées.

Il est précisé que cette nouvelle convention prendra effet à la date de sa signature, et s'achèvera avec la mission, étant entendu qu'elle couvre la durée d'engagement des jeunes volontaires ayant démarré un contrat entre le 1er août 2025 et le 31 juillet 2026 inclus.

Madame la Présidente du CCAS propose au Conseil d'administration de bien vouloir :

-APPROUVER le recrutement de 2 jeunes volontaires en service civique dont les missions porteront sur l'accompagnement individuel de personnes âgées en situation d'isolement à domicile et d'actions collectives.

-APPROUVER les termes de la convention à intervenir avec l'Association Nationale pour le Déploiement du Service Civique Solidarité Séniors pour le recrutement de 2 jeunes volontaires et ses annexes en pièces jointes de cette délibération.

-AUTORISER Madame la Présidente du CCAS à signer la nouvelle convention et tout document relatif à l'exécution de la présente délibération

Décision

-Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil d'Administration du CCAS approuve le recrutement de 2 jeunes volontaires en service civique dont les missions porteront sur l'accompagnement individuel de personnes âgées en situation d'isolement à domicile et d'actions collectives, approuve les termes de la convention à intervenir avec l'Association Nationale pour le Déploiement du Service Civique Solidarité Séniors pour le recrutement de 2 jeunes volontaires et ses annexes en pièces jointes de cette délibération et autorise Madame la Présidente du CCAS à signer la nouvelle convention et tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.



Transmis en Préfecture le 13/11/25
Acte exécutoire à dater de ce jour

Pour extrait conforme
La Présidente du CCAS



Isabelle Pollet